

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA MAIRIE

Depuis le lundi 03 juillet 2017, la commune dispose d'un nouveau site internet. N'hésitez pas à vous y rendre afin de découvrir ce nouvel outil clair et facile d'accès sur : www.ebersheim.fr

DECLARATION DE RECOLTE ET DE STOCK

Comme annoncé l'an passé, les déclarations « papier » ont définitivement disparu à compter du 1^{er} janvier 2017.

En effet, conformément à l'article 407 du CGI, les déclarations de récolte, de production et de stocks, doivent désormais, obligatoirement être souscrites par voie électronique.

En outre l'article 267 octies de l'annexe II du CGI qui prévoyait qu'une copie des déclarations de récolte et de stock restait en mairie où elle devait être communiquée à tout requérant, a été abrogé à compter du 27 novembre 2016.

Le Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact au CIVA : Dominique WOLFF - tél. 03.89.20.16.20 dominique@civa.fr

OBJETS TROUVES

Gilet – lunettes – clés

BALADE POUR TOUS

Le CCAS et le Comité des Fêtes d'Ebersheim vous invitent à la balade pour tous le :

dimanche 10 septembre

Rendez-vous dès 8h45 à la grange dîmière. Pique-nique tiré du sac dans le verger du presbytère.

COLLECTE DE PAPIERS

Collecte de vieux papiers le **samedi 16 septembre 2017** au Foyer St Martin – 10 rue du buhl

FETE DU CHEVAL

Les Ecuries du Giessen ont le plaisir de vous inviter à l'annuelle « Fête du Cheval »

le dimanche 17 septembre de 10h à 17h.